

ASSOCIATION BARAK

Rapport d'activité 2023



Association BARAK Rue du Collège 9 2114 Fleurier association@BARAK.ch www.BARAK.ch

Sommaire

Table des matières

Table des matières	2
I Le mot de la présidente	:
II Animation	
III Autres activités	
<u>I</u> V Comptes 2023 – Association	
Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2023 Association – Commune de La Côte-aux-Fées	

I Le mot de la présidente

Barak est un nom choisi par les adolescents eux-mêmes. Il représente la maison « On vient à la maison », une seconde maison. Le centre Barak repose sur le concept de l'accueil libre et spontané, sans programme d'activité. Ce qui signifie que les jeunes peuvent venir librement et profiter des lieux pour jouer au billard, au foot, écouter de la musique ou se poser tranquillement sur les canapés. Les animateurs sont présents à ces moments-là pour répondre à leurs demandes et leurs besoins. Ils les accompagnent dans leurs projets, créent du lien par des discussions et le jeu, veillent à la création de contacts sociaux et à leur intégration à la vie en société et, si nécessaire, **font de la prévention**.

La collaboration mise en place avec Addiction Neuchâtel de l'antenne de Fleurier et le Service d'éducation de rue (SER) évolue très bien. La prise de contact avec les jeunes est de plus en plus fréquente car les représentants de ces deux structures sont maintenant connus par eux. Les animateurs de Barak continuent de renforcer ce lien de confiance.

Cette structure assume un travail de **prévention et d'éducation complémentaire à celui de la famille et de l'école**. Elle apporte aussi un soutien individuel à des jeunes en difficulté sociale et professionnelle.

Barak - lieu de formation

En effet, une équipe professionnelle de 130% EPT accompagne les adolescent-e-s. Le temps de travail est réparti ainsi :

Un animateur professionnel (master en psychologie et éducation, C.A.S. praticien formateur, bachelor en animation socioculturelle) : 40% accueil libre, 15% praticien formateur, 10% formateur ASE, 15% alloué à l'administratif, suivi de projet, accompagnement de situations particulières, etc.

Un animateur en formation : 20% accueil libre, 30% alloué à l'administratif, projet de formation, suivi de projet.

Une stagiaire a été engagée en août 2022 en vue d'une entrée en formation HES. Celle-ci a terminé son stage en juin 2023. Pour la suite il n'y a pas eu d'autres stagiaire ou apprenti par manque de financement.

Subventions

Les communes du Val-de-Travers soutiennent Barak à raison de 10.00 CHF par habitant à Val-de-Travers et à La Côte-aux-Fées et de 5.00 CHF par habitant aux Verrières. Un soutien conséquent de la Fondation Jeanneret-Berthoud est d'une grande aide. **Celle-ci a informé que dès 2024 il ne sera plus possible de soutenir Barak**. Cette situation ne sera donc pas favorable à l'association qui n'a déjà pas les ressources financières pour fonctionner durant l'année.

Plusieurs entreprises et personnes privées de la région, participent aussi au soutien financier de Barak.

Les membres du comité continuent de prospecter par des recherches de fonds auprès des entreprises de la région et des privés. Il est vrai qu'en automne 2023, l'association est à court de moyens financiers et il a fallu mettre les bouchées doubles pour redémarrer des demandes.

Changement de présidence

Lors de l'AG 2023, Gina Rinaldi Perrenoud a démissionné de la place de présidente pour laisser la place à Tolga Yonca-Hofner.

Remerciements

L'Association BARAK remercie encore une fois vivement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce centre d'animation d'exister et de poursuivre ses activités.

Gina Rinaldi Perrenoud, présidente sortante en juin 2023

Tolga Yonca-Hofner, président depuis juillet 2023

Daniel Huguenin, Dumittan, vice-président

Fleurier, le 6 mai 2024

Comité 2023

Gina Rinaldi Perrenoud : présidente jusqu'en juin 2023

Tolga Yonca-Hofner : président depuis juillet 2023

Daniel Huguenin-Dumittan : vice-président

Miguel Dominguez : Informatique jusqu'en juin 2023

Nathalie Thiébaud : secrétaire

Stéphanie Iseppi-Thiébaud : caissière

par ordre alphabétique

Nicolas Briche : membre

Rémi Brosy : membre

Katia Della Pietra : membre

Margherita Giovenco : membre

Riccardo Gomez : membre

Steve Reymond : membre

Alexa Vincze : membre

Frédéric Mairy : représentant du Conseil communal de Val-de-

Travers

Equipe d'animation

Cédric Schlatter : animateur et responsable de formation

Christophe Jaton : animateur en formation HES

Soutiens du comité

Pascal Stirnemann : bâtiments et locaux

Sven Schwab et Jean-Patrice Hofner : aspects juridiques

Engagement du comité

Tous bénévoles, les membres du comité participent à la bonne marche de centre BARAK. Au cours des séances, ils prennent des décisions touchant tant au fonctionnement du centre qu'à certains enjeux présentés par les animateurs.

II Animation

Fête de noël à retardement

L'année 2022 a vu sa fête de noël repoussée en janvier 2023. Celle-ci a été l'occasion de ripailler autour d'une crêpe party organisée et gérée de bout en bout par les jeunes. Cette organisation a été l'occasion d'encourager la collaboration entre les jeunes et leurs groupes.

Cambriolage

Puis en début d'année, à l'approche du printemps, signifiant le retour du beau temps, des hirondelles, mais aussi à l'éveil de la nature, Barak découvrit qu'un être inconnu avait pénétré le lieu. Il prit sa force afin de briser la fenêtre pour, peut-être trouver un peu de chaleur, à manger, laissant de belles empreintes au passage. Mais que nenni, ce dernier s'est dirigé vers la caisse dans le but de récupérer... des tickets de caisses d'achat de pop-corn, sirop ainsi que les fonds de tiroirs de monnaie.

L'équipe d'animation a réagi dans un premier temps par une fermeture symbolique pour premièrement, laisser la police faire les relevés d'empreintes, mais aussi de montrer un désaccord vis-à-vis de l'acte. Dans le second temps, des feuilles ont été disposées afin que chacun, chacune puisse s'exprimer au sujet de ce vol, mais aussi, laisser un message au voleur. Ces écrits étaient empreints des sentiments de colère, de tristesse et d'incompréhension. Permettant de mettre en scène par l'écrit et le dessin, les actes qu'ils auraient pu commettre réellement. Autrement dit, ces figurations ont permis aux jeunes de rendre justice dans une forme acceptable.

En parallèles, le coupable était connu d'autres jeunes car il fréquentait leur groupe. Ce dernier ne cautionnant pas l'acte, étaient tout de même pris dans les jeux d'allégeance de type « un pote à moi a commis l'acte, j'ai peur d'être considéré comme complice, je suis donc mal à l'aise vis-à-vis de Barak, ses pros ». L'équipe d'animation a pris le temps avec les jeunes de ce groupe pour expliquer leur compréhension de ce cette dynamique et que les professionnels n'allaient pas émettre de représailles envers le groupe, qu'il restait les bienvenus, et même, que l'équipe était ouverte à discuter avec le-les responsables pour trouver une solution afin de réparer les dégâts occasionnés. Malheureusement, le-les coupables ne se sont jamais fait connaître par eux-mêmes et ne sont jamais venu discuter auprès de l'animation, laissant la justice pénale suivre son cours.

Rencontre avec des parents pour la création d'un groupe pour soirée

Durant 2022, un groupe de jeunes s'était caché durant les ouvertures dans le but de profiter des lieux à la fermeture, laissant derrière eux, quelques traces de leurs passages. Un dialogue par le biais de pancarte s'était établi, puis lorsque le groupe s'est avancé auprès des animateurs afin de se faire connaître, leur besoin a été explicité : Avoir un lieu où se retrouver lors de l'hiver. Un projet a émergé, dont la finalité était d'officialiser leur présence, un soir par semaine. Cependant, pour des questions de responsabilité, le contact a été établi avec les parents de chacun, chacune, afin de connaître leurs attentes sur cet espace-temps. Ces derniers ont évoqué, d'un commun accord avec l'équipe d'animation, que les jeunes devaient discuter des règles de vie de ces soirées afin de les négocier avec les parents et Barak. Mais le beau temps étant revenu, la vie ayant repris un certain cours, la construction du projet semble être en pause.

Négociation espace extérieur jeunes, voisinage

Lors de la fermeture des vacances de Pâques, la cours du collège a été souvent utilisée de manière très mouvementée. Cette situation a suscité des réactions dans le voisinage, notamment sur des nuisances sonores ainsi que des amalgames entre nos activités et cet évènement. En effet, ces nuisances n'étaient par sous notre responsabilité tant au niveau des jours/horaires que par la diversité des âges supérieures à notre public cible et le lieu utilisé (externe à nos locaux). Toutefois, le voisinage ayant pris contact avec l'association pour nous faire part de son ressenti, l'équipe d'animation a pu discuter dans un premier temps avec quelques membres du groupe connu. Cela a permis de faire ressortir leurs besoins, notamment : la nécessité d'avoir un espace où ils peuvent se retrouver en sécurité alors qu'ils étaient chassés de leurs autres lieux. Puis les animateurs se sont approchés des voisins ainsi que du conseiller communal afin de trouver une solution viable pour tous et toutes. Une réunion a été organisée par le conseiller communal chargé du dicastère de la cohésion sociale. Elle a réuni : des habitants, habitantes du quartier ; le service d'accueil, de soutien et d'accompagnement de proximité (ASAP) ; la police ; l'école primaire, le service de sécurité de proximité ; des parents des jeunes concernés et Barak. Les négociations au sujet de cet espace ont permis de répondre aux besoins et inquiétudes des habitantes et habitants du quartier concernant les nuisances sonores, mais aussi de l'école concernant des détritus, tout en officialisant le fait que cet espace était adéquat pour les jeunes afin qu'ils puissent s'y retrouver en sécurité.

Retour fête de quartier

Maintenant, 2023 est aussi l'année qui a vu le retour de la fête de quartier le 26 août. Au menu : grillades, salades, chips, bonne humeur. Le service d'éducation de rue ASAP s'est joint aussi à la partie tout en soutenant les festivités par une présence au grill avec quelques jeunes. Le voisinage fût présent avec un certain nombre de jeune et membre du comité de l'association. Cette occasion a permis de renforcer les liens entre Barak, les jeunes, ASAP et le voisinage en faisant davantage connaissance, que ce soit autour d'un grill, du repas, d'un babyfoot.

Collaboration avec les tiers

Depuis l'arrivée d'ASAP sur le Val-de-Travers en 2022, la collaboration se déroule très bien. Durant 2023, ASAP a été présent lors de nos ouvertures afin de créer du lien avec les jeunes. L'équipe d'éducateurs de rue fut notamment présente lors des négociations sur l'espace extérieur à Barak, se révélant un soutien pour les jeunes présent. Leur présence fut aussi un très bon soutien à nos activités, notamment durant la fête de quartier ou lors du suivi de situation par la mise en lien avec des jeunes.

Puis, dans le but d'effectuer de la prévention concernant les substances festives, l'équipe d'animation collabore depuis plusieurs années avec l'antenne de Fleurier d'Addiction Neuchâtel. La présence d'un professionnel se tenant à disposition des jeunes permet de créer un lien de confiance interpersonnel entre eux. Cette confiance instaurée amène alors parfois des jeunes à oser poser des questions sur ces consommations qu'ils et elles rencontrent, entendent parler. Ainsi, le professionnel peut effectuer de la prévention en fournissant des informations à jour à ce sujet.

Pour terminer, Barak continue d'entretenir un lien de confiance avec la police. Cette confiance s'est créée par un contact régulier depuis plusieurs années à raison de 2 rencontres annuelles. Ce

lien a facilité les négociations entre les jeunes, le voisinage et l'école sur l'occupation de la cour de cette dernière. Cela a permis aussi d'orienter nos actions vis-à-vis d'un jeune ayant fugué pour l'accompagner à retrouver son domicile familial par lui-même tout en rassurant ses parents et informant la police qu'il se porte bien.

Accompagnement administratif

Plusieurs jeunes sont passés durant l'année afin de requérir de l'aide pour des démarches administratives. L'équipe d'animation a mis à disposition son matériel informatique afin qu'ils puissent imprimer des documents, mais aussi rédiger des CV et lettres de motivations ou parfois leur téléphone afin de contacter des tiers, le tout, en restant disponible s'il y avait besoin d'aide. Cela concerne aussi des questionnements concernant les droits à des prestations auxquelles nous répondons ou redirigeons vers ASAP selon les besoins. De plus, s'ajoute à ce package, la relecture de dossiers pour les écoles tels que des exposés, TPA de fin de CFC, etc.

Dynamiques ouvertures

Durant les ouvertures, l'équipe professionnelle a observé une peine chez les jeunes à reconnaître leurs propres émotions et celles des autres. Cela s'est vu dans les actions menée dans lesquelles il était nécessaire de créer des mondes possibles chez les jeunes pour les accompagner à nuancer les actions, émotions que ressentent les autres. Par un exemple, un jeune venait expressément discuter avec l'équipe professionnelle pour comprendre les dynamiques de son groupe. Ces mondes possibles ont aussi permis d'accompagner des jeunes à mettre des mots sur leurs propres émotions dont beaucoup de colère. Toutefois, la colère étant une forme de réponse à la peur, le fait que les jeunes se sentent en confiance à Barak a permis d'apaiser celles-ci. Ces interprétations concernant les émotions s'étant validée par une recherche en cours par des étudiantes et étudiants Bachelor en soins infirmier qui ont ressorti une dimension de tristesse et colère.

Fréquentations

Normes d'encadrements

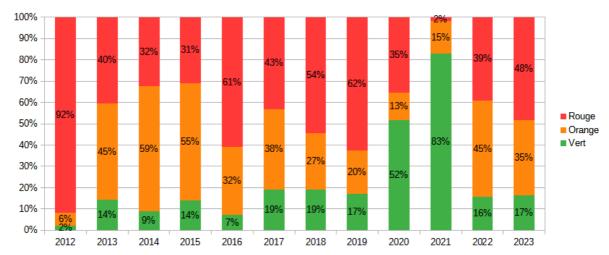
Vous trouverez ci-dessous les proportions d'ouvertures proposant l'encadrement suffisant (vert), temporairement gérable (orange), hors recommandation (rouge). Ces normes d'encadrements réfléchie — en l'absence de base juridique concernant l'accueil libre— s'est basée sur les recommandations de l'association faitière de l'animation socioculturelle jeunesse (AFAJ1) ainsi que la loi sur l'accueil des enfants (LAE2). Les normes retenues par animateur sont :

Vert: 1 à 15 jeunes Orange: 16 à 25 jeunes

Rouge: Hors recommandation

¹ https://doj.ch/wp-content/uploads/Bases-pour-professionnel-le-s-et-decideur-e-s.pdf

² https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/4001.pdf

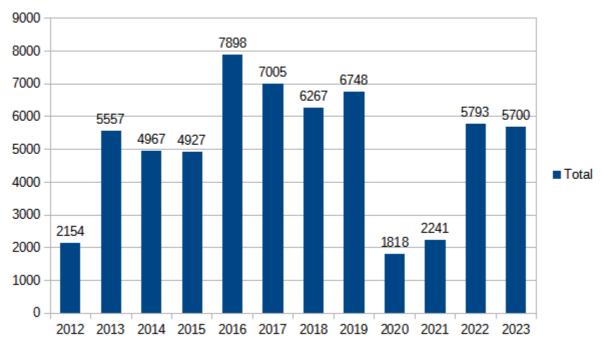


Le graphique ci-dessus permet de ressortir qu'en dehors de la période COVID, l'encadrement proposé à Barak à l'aide des subventions communales ne permet que d'avoir le nombre de professionnels suffisant que pour environ uniquement 16-17% de nos ouvertures.

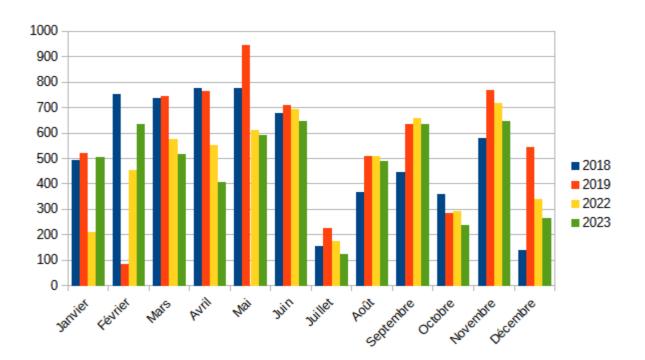
Visiteurs annuels

Le graphique ci-dessous permet de montrer combien de passage de portes ont eu lieu durant l'année. Ainsi, l'on peut observer qu'à la suite du COVID, les fréquentations sont similaires à l'année 2013. Toutefois, un contexte historique est nécessaire à la compréhension. De 2012 à 2015, Barak proposait les jours d'ouvertures suivants : Mercredi ; Vendredi ; Samedi. Puis, en 2016, à la suite de négociations avec la commune ayant abouti à une initiative populaire augmentant la subvention à 10 CHF/habitant, Barak a pu monter à 1.3 EPT. Le besoin des jeunes à l'époque étant d'avoir un jour d'ouverture supplémentaire, cette augmentation des EPT a permis d'y répondre. Toutefois, cela ne permet pas de disposer du nombre de professionnels suffisant durant une ouverture.

Nous remarquons aussi dans ce tableau ci-dessus, que les fréquentations post COVID sont inférieurs aux fréquentation pré-COVID. Toutefois, lorsque l'on observe au mois les deux années



précédant (2018, 2019) au COVID et les deux suivantes (2022, 2023), nous observons que selon le mois, les fréquentations sont similaires aux années précédant le COVID (Janvier, Février, Juin, Septembre, Octobre, Novembre). Les différences sur les autres mois peuvent s'expliquer par des arrêts maladies, récupération de vacances, des problèmes de chaudières, etc., impliquant environ une dizaine d'ouvertures en moins qu'il n'y avait pas en 2018 et 2019. Cette dizaine, multipliée par la fréquentation moyenne, représentent environ 350 jeunes, diminuant cet écart. En conclusion, de part les mois similaires et l'absence d'ouverture laissent prévoir une augmentation des fréquentations menant à une augmentation du besoin d'augmenter les effectifs professionnels.



III Autres activités

Le BARAK remplit aussi d'autres fonctions, très utiles, en dehors de l'accueil libre. Rencontres de groupe liées à la préparation des différents projets :

- Séances de comité (en principe une fois par mois) ;
- Séances des animateurs avec la police (deux à quatre fois par année);
- Colloques animation (chaque semaine);
- Rencontres inter-institutions;
- Conseil socio-éducatif (deux fois par année);
- Séances informelles des animateurs du canton (tous les deux mois);
- Contacts avec les bénévoles (Abbaye, Association Twelve's, etc.);
- Préparatifs et différentes recherches (selon les problématiques rencontrées);
- Mise à niveau des savoirs ;
- Travail administratif (dossiers, comptabilité, archives, rapports etc.);
- Gestion de l'infrastructure (achat, maintenance du matériel, rangement, etc.).
- Contact avec les familles (les parents en recherche d'informations sur le lieu que fréquentent
 - leurs enfants, visites guidées, etc.);
- Contact avec le voisinage (préserver les liens créés au long des différentes rencontres, soit dans
 - le centre, soit à l'extérieur du lieu, dans le quartier, etc.).

Les animateurs sont en réseau avec de nombreuses personnes et entités :

- Acteurs sociaux du Val-de-Travers et leurs services liés,
- Conseil socio-éducatif de l'école JJR,
- Animateurs des autres centres d'animation socioculturelle du canton,
- Différents services du canton, tels que le service de la cohésion multiculturelle, le service de laprotection de la jeunesse et la police cantonale neuchâteloise.

Cédric Schlatter, animateur, responsable de formation, Christophe Jaton, animateur en formation.

Fleurier, mai 2024



IV Comptes 2023 – Association

Madame Stéphanie Iseppi Thiébaud assure la tenue de la comptabilité pour l'Association. Nous la remercions vivement pour son engagement et sa disponibilité pour Barak.

L'Association continue d'effectuer des recherches de fonds chaque année à hauteur d'environ 30 à 40'000.00 CHF. Elle reste donc tributaire des dons de diverses associations, fondations et du soutien de particuliers.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Les comptes 2023 de l'Association se soldent par un déficit de CHF 29'865.03.

Comptabilité 2023

ACTIF	\$	31/12/2023	31/12/2022
1010	PostFinance Animation	2 384,62	1 856,17
1020	Raiffeisen "Privé"	7 138,74	6 724,87
1023	Raiffeisen "Part sociale"	200,00	200,00
1510	Mobilier et installations	81,99	136,64
1600	Immeubles Valeur cadastrale (3627-3626)	900 000,00	900 000,00
TOTA	L ACTIFS	909 805,35	908 917,68

PASSIFS		31/12/2023	31/12/2022
2130	Avancement de subv. Commune VDT	70 000,00	40 000,00
2300	Passifs transitoires	8 293,95	7 541,25
2800	Capital propre	942 062,55	942 062,55
2851	Bénéfice reporté / Perte reportée	-80 686,12	-64 100,67
Perte		-29 865,03	-16 585,45
TOTA	L PASSIFS	909 805,35	908 917,68

CHARGES		2023	2022	
5000	Salaires Animateur(s)-trice(s), apprenti-e	101 818,83	100 121,55	
5100	Salaires d'entretien du centre	10 238,60	11 078,00	
5110	Salaires d'entretien du centre (Sub ext. Covid – 19)		1 617,80	
5700	AVS, AI, APG, assurance-chômage	20 212,35	19 398,85	
5720	Prévoyance professionnelle (LPP)	11 876,40	8 685,00	
5730	Assurance-accidents LAA	1 454,55	1 888,20	
5740	Assurance pour indemnités maladie (perte de gain)	1 228,65	1 545,50	
5810	Formation Animateur(s)-trice(s)		750,00	
6010	Cauffage "Gaz-Viteos"	3 182,75	5 849,65	
6011	Electricité "Groupe E"	1 543,95	1 780,65	
6012	Eau "Commune VdT"	259,75	228,05	
6014	Assurances bâtiments	2 087,95	957,70	
6280	Assurances RC, juridique et autres	1 143,60	513,70	
6400	Charges d'énergie et évacuation des déchets	1 659,45	1 425,50	
6500	Matériel de bureau, consommables	162,00	123,90	
6510	Téléphone et internet	1 150,20	1 150,20	
6513	Frais de port	33,20	33,00	
6581	linformatique, web et licences	805,30	1 432,05	
6590	Imprimés publicitaires, matériel de publicité	444,25	2 923,65	
6600	Frais de fonctionnnemet "Animation"	4 471,55	95,45	
6690	Autres frais généraux	48,50	853,55	
6720	Frais de bâtiments	2 401,60	1 038,05	
6800	Amortissement et ajustement de valeur des postes sur les actifs immobilisés	54,65	91,09	
6900	Frais bancaires et postaux	1,20	53,71	
6920	Taxes diverses		25,00	
6980	Frais divers sub ext. en lien avec Covid – 19		-1 229,90	
TOTA	L CHARGES	166 279,28	162 429,90	

PROD	UITS	2023	2022
3000	Collectivités publiques	113 480,00	112 990,00
3010	Fondations, Associations	20 000,00	20 000,00
3040	Soutiens / Dons / Legs	1 731,00	8 825,00
3050	Produits divers, locations	1 200,00	1 200,00
3060	Indemnités (CFC+ Etudiant-e)	-,-	2 829,45
3100	Intérêts bancaires et postaux	3,25	
TOTA	L PRODUITS	136 414,25	145 844,45
TOTA	L CHARGES	166 279,28	162 429,90
Perte		-29 865,03	-16 585,45

Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2023 Association – Commune de La Côte-aux-Fées

ne de La Côte aux Fées Patricia.rosselet@ne.ch Les Bolles du Temple 12 2117 La Côte-aux-Fées

La Côte aux Fées, le 5 mars 2024

Rapport de la vérificatrice des comptes à l'assemblée générale de l'association BARAK

Rapport de révision des comptes 2023

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association BARAK pour l'exercice 2023.

J'ai vérifié:

- Les soldes comptables d'ouverture avec les comptes de l'année précédente,
- Les avoirs des comptes bancaires et postal avec les justificatifs externes,
- Par sondage, les charges et les revenus,
- L'adressage et la pertinence des factures payées,
- La plausibilité des soldes et des mouvements.

J'estime que ces contrôles ponctuels sont suffisants pour se former une opinion sur les comptes de l'association. Les comptes qui vous sont présentés donnent une image aussi sûre que possible du patrimoine et des buts de l'association.

J'adresse mes remerciements à Madame Stéphanie Thiébaud Iseppi pour sa disponibilité et collaboration lors du contrôle.

A noter que la Fondation Louis et Marthe Jeanneret-Berthoud de Fleurier a réitéré un don de Fr. 20'000.00.

Je recommande à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2023 tels qu'ils vous sont proposés, comptes qui présentent un déficit de CHF. 29'865.03.

Avec mes cordiales salutations.

COMMUNE DE LA CÔTE AUX FÉES L'ADMINISTRATR :